

UNE EXPERIENCE "SOCIO-ECONOMIQUE"

par Guy ROCHETEAU

Je suis arrivé en Nouvelle Calédonie en février 1964, avec comme programme une étude sur "les activités économiques, le niveau de vie et les budgets familiaux des populations rurales".

Ce que je considère aujourd'hui comme un manque évident d'audace intellectuelle m'a conduit à adopter d'emblée les méthodes d'approche appliquées en Afrique dans les études dites "socio-économiques". J'étais persuadé, selon une formule de Pl. Reynaud, qu'il fallait "étudier globalement les phénomènes économiques en s'attachant à l'étude des groupes et à la sociologie", qui peut présenter "l'avantage d'aborder directement les ensembles économiques et, par conséquent, d'utiliser immédiatement les possibilités des statistiques" (1)

Je reste persuadé qu'il y a là une orientation de recherche extrêmement valable dans de grands ensembles humains, mais je voudrais expliquer comment le contact avec un milieu tout différent de l'Afrique, exigü et exceptionnellement divers, m'a conduit à refaire mes vérités.

UN ECHEC (1964)

Travaillant seul, je dus, pour satisfaire mon "absolutisme statistique", limiter mon domaine d'enquête. Je choisis une région géographique bien délimitée, à vocation essentiellement agricole mais où l'activité minière était en plein essor, et je me fixais comme objectif premier le relevé des budgets familiaux auprès des populations autochtones, laissant de côté le secteur européen, jugé peu important. Je

comptais bien, ce faisant, réunir assez d'éléments pour fournir une analyse régionale circonstanciée... Sur ce point, le résultat fut assez décevant, et je ne m'en tirais en fin de compte qu'en donnant à grand frais dans la théorie et le bon sens. L'enquête budgétaire elle-même, bien qu'elle m'ait conduit à des séries présentables, me laissait dans le doute quant à l'efficacité de la méthode employée. Il apparaissait que bien des phénomènes d'ordre strictement budgétaire, peut-être essentiels, m'avaient échappé.

Partant, dans l'établissement de mon programme 1965, je renversais mes principes.

UN ESSAI DE RENOUVELLEMENT (1965)

Puisque l'approche globale ne rendait pas compte de la diversité des situations concrètes, je pris le parti d'appliquer la méthode opposée, à savoir la méthode analytique intégrale.

Sur le plan pratique, la méthode impliquait la réalisation d'un inventaire complet de tous les phénomènes économiques repérables dans une zone donnée, sans préjuger de la signification et de la place que l'on serait amené à leur donner dans l'analyse.

A m'en tenir là, malgré tout, je risquais fort ou de glisser insensiblement vers la sociologie économique ou de me perdre dans la masse des faits et de tomber dans l'empirisme. J'aurais commis, dans les deux cas, une faute capitale : dans le premier, celle d'oublier la spécificité de l'économique, et dans le second, sa propriété essentielle, qui est de se présenter comme un système.

Je devais donc me donner un cadre formel, une "problématique", qui me fournisse une "chaîne de questions à poser aux faits (2). Aussi eus-je recours aux concepts opératoires classiques de l'analyse régionale : polarisation, attraction, entraînement, etc...

Ces concepts se sont rapidement avérés utilisables et il allait très certainement être possible, grâce à eux, de présenter des propositions concrètes sur les possibilités de développement économique de la nouvelle région que j'étudiais.

Mais, fait tout aussi capital, il m'apparut rapidement que nombre de phénomènes, recouvrant parfois l'essentiel de la vie économique de groupes

humains tout entiers, ne trouvaient pas à s'intégrer immédiatement dans le cadre que je m'étais donné. Allant plus loin, je voyais que le détour par l'histoire, l'ethnologie, la sociologie, la géographie, me permettait de leur donner place et signification dans le système, et plus précisément dans l'analyse du fonctionnement économique régional que je souhaitais (3).

Expliquons nous sur un exemple :

Ex : "Soit une zone géographique donnée, à l'intérieur de notre région, où un groupe de populations autochtones se consacre essentiellement à la production du coprah :

1 - Il survient une hausse du prix de coprah à la production, à la suite d'une amélioration des circuits commerciaux entre la zone en question et le pôle d'attraction régional.

2 - On constate que le niveau de la production diminue dans les mêmes proportions."

Il y a là un phénomène de "blocage" dont l'économiste régional se doit de rendre compte.

Face à ce problème, je me suis vu moi-même hésiter entre deux attitudes, jusqu'à les écarter toutes deux et opter pour une troisième.

1 - Je pouvais adopter l'attitude de l'"économiste pur" et me contenter de situer le phénomène en déterminant une élasticité-prix. J'aurais justifié ma position en rappelant que mon seul rôle était d'analyser des mécanismes et de trouver des liaisons entre les phénomènes, non de les décrire.

2 - Je pouvais désirer passer à l'explication et me faire "socio-économiste". L'explication à laquelle je serais parvenu aurait été à peu près la suivante : tout se passe comme si les producteurs autochtones se satisfaisaient d'un certain niveau de vie, sans désir de l'accroître. (J'avoue qu'il fut un temps où j'aurais très facilement présenté cela comme une explication définitive).

Je crus pouvoir aller plus loin : en effet, la technique de l'inventaire, qui m'avait conduit à recueillir de multiples renseignements à la limite du domaine réservé aux autres sciences humaines, me permettrait finalement de faire un pas dans l'explication du phénomène : il m'apparut qu'elle ne relevait pas de la sociologie (explication

par "le niveau de vie") mais de l'ethnologie (explication par les "structures foncières"). Ce pas étant franchi, il s'avèra que l'effet des structures foncières sur le niveau de la production agricole, dans l'hypothèse d'une hausse des prix à la production, ne jouait pas dans tous les cas mais dépendait de variables exogènes : niveau de l'emploi dans la région et plus ou moins grande possibilité pour le travailleur autochtone de "faire du coprah au contrat" dans les plantations européennes.

Nous pouvions dès lors définir un effet indirect d'entraînement ou de blocage du secteur économique européen sur le secteur autochtone : le phénomène étudié trouvait à s'intégrer dans la problématique que nous nous étions donné.

Au total, notre position actuelle, au regard des problèmes d'orientation et de méthode est la suivante :

1 - Toute attitude de pensée tendant à oublier la spécificité de l'économique est à proscrire. L'économie ne se résoud jamais en sociologie, ethnologie, histoire ou géographie économiques.

2 - Les progrès de l'analyse économique concrète nécessitent, dans l'étude des sociétés non occidentales, le recours à toutes les autres sciences humaines.

3 - la "socio-économie" n'est pas une discipline autonome mais un moment de l'analyse économique, celui du recours à l'approche sociologique globale, dont l'efficacité n'est pas universelle.

4 - La recherche interdisciplinaire gagnerait à s'essayer sur de petits ensembles humains et dans des zones géographiques où l'application de la méthode analytique intégrale, non limitante, serait possible.

(1) - PL. REYNAUD - La Psychologie économique ("Bilans de la connaissance économique") - 1954

(2) - cf. M. GODELIER - "Objet et méthodes de l'Anthropologie économique" "L'homme" - Avril-juin 1965.

(3) - On conçoit que cette "intégration" ne se réalise pas par des chaînes de déduction simples dont on puisse rendre compte en quelques lignes. D'ailleurs nous sommes loin de l'avoir résolue de façon satisfaisante dans tout les cas, pas plus que nous n'avons résolu le problème théorique de la liaison entre structures d'encadrement et structures économiques proprement dites.....